



**Procès-verbal
Conseil d'établissement
du 08 novembre 2016**

Conseil d'établissement n°1 du 08 novembre 2016

PV du secrétaire de séance		10
Liste d'émargement		3
Documents annexés	Projets scolaires GSLM	1
	Projet « Maths en jeans »	1
	Communiqué de la FSU	1
	Questions des représentants du personnel	1
	Questions diverses des parents et des enseignants	1

1. Installation du conseil d'établissement :

Madame la Proviseure ouvre la séance du conseil à 17h45 et souhaite solennellement la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil dans les nouveaux locaux de Bouskoura.

Etaient présents les représentants des personnels élus, les représentants des parents élus, les représentants des élèves élus.

Monsieur Deberre, M. Berthon, M. Burlion membres de droit, Madame Lagzouli et M. De Sury membres invités sont excusés. Monsieur Chabaud et Madame Bourg enseignants, invités par Madame Bellus.

2. Désignation d'un secrétaire de séance :

Mme Vanazzi, Conseillère Principale d'Education est désignée secrétaire de séance.

3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion :

Le projet de Procès Verbal du 28/06/16 auquel il a été rajouté le communiqué du SNES a été voté à l'unanimité des membres présents.

4. Le bilan de rentrée :

Il est présenté par M.Loffroy Proviseur-adjoint.

- Résultats des examens : Ils sont excellents
 - BAC S : 99% de réussite dont 90% de mentions (30%de TB)
 - BAC ES : 100% de réussite dont 89% de mentions (26% de TB)
 - BAC STMG : 100% de réussite dont 64% de mentions (15% de TB)
 - DNB : 98% de réussite dont 88% de mentions (30% de TB)

Les résultats des épreuves anticipées sont meilleurs que l'an dernier, ils sont largement au-dessus de la moyenne nationale. Les parents d'élèves tiennent particulièrement à remercier l'établissement pour ces excellents résultats. Madame la Provisoire fait un comparatif des taux de réussite entre le Réseau et la France et rappelle que Massignon est au-dessus de la moyenne du Réseau au Maroc. M Loffroy souligne que ce n'est pas un épiphénomène.

- Le taux de réussite au BAC général au Maroc est de 96.9% alors qu'il est de 91.5% en France
- Pour la voie technologique il est de 95.95% au Maroc, 90% en France.
- 49.3 % des candidats ont obtenu une mention.

- Orientation post-bac :

Sur 193 dossiers APB :

- 74 élèves (38%) ont obtenu leur 1^{er} vœu au 1^{er} tour APB
- 132 (68%) entre le 1^{er} et le 5^{ème} vœu
- 164 (85%) entre le 1^{er} et le 10^{ème} vœu

Trente-trois élèves de terminale S ont été reçus en classe prépa ou prépa intégrés, neuf élèves en STMG ont intégré une prépa. Une trentaine de vœux ont été acceptés en médecine.

M.Bennis, représentant du personnel fait remarquer que les résultats en fin de 1^{ère} année de médecine n'étaient pas satisfaisants. Madame Bellus rappelle que même les élèves en France ont des difficultés à réussir leur 1^{ère} année, d'où l'intérêt de travailler efficacement une orientation quelquefois fantasmée par les élèves. M Loffroy ajoute que les grandes classes préparatoires parisiennes ne sont pas incontournables. Il en existe de très bonnes en Province.

Un parent d'élève souligne qu'il y a eu une belle évolution ces dernières années notamment avec les 100% de réussite en STMG et l'intégration exceptionnelle de certains élèves en classe préparatoire.

Madame la Provisoire ajoute que les grandes classes préparatoires parisiennes ont reçu des élèves du lycée Massignon et que tous les ans ils intègrent les grands établissements français tels que Centrale, Polytechnique. Elle ajoute qu'il faut couper court aux rumeurs négatives concernant l'orientation de nos élèves. Il y a beaucoup de parcours brillants et il faut garder cette mémoire « L'orientation appartient à la personne qui s'oriente et les fédérations de parents d'élèves doivent aider en ce sens. Le parcours brillant d'un élève c'est de là où on est et où on va. »

Un parent d'élève demande ce qui l'en est de l'association des anciens élèves. Madame Bellus répond qu'il est difficile de la faire fonctionner car l'établissement n'a qu'une vingtaine d'années mais qu'il faut travailler en ce sens-là.

Un autre parent affirme que les rumeurs viennent d'un problème de compréhension, tous les élèves n'intègrent pas de grandes écoles, Madame Bellus ajoute qu'il en est de même en France. Etre scolarisé à Massignon n'est pas un sésame pour aller en classe préparatoire. Elle enjoint les fédérations de parents à faire un travail d'information auprès des autres parents.

- Effectifs de rentrée : 3620 élèves à ce jour

Divisions	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère	Term
Nb divisions	6	10	10	9	9	9	8	9	9	8	7	7	7	9	8
Nb d'élèves	152	271	283	248	254	256	264	268	270	247	217	217	214	248	211
	706				1290				951				673		

L'établissement est sur un calibrage global de 9 à 10 divisions par niveau. Madame Bellus déclare que le calibrage n'y est pas encore cette année.

Un parent s'interroge sur le devenir du bâtiment de Aïn Sebba. Il y est effectué de menus réparations, un gardien est toujours présent sur le site et il n'est pas prévu de s'y réinstaller.

Madame Bellus saisit l'occasion de présenter les deux directeurs d'école nouvellement arrivés, M. Victoria Natter à l'école primaire Mers-Sultan et M. Olivier Solé à l'école primaire d'Anfa.

Une élève délégué avance que les élèves étaient mieux à Aïn Sebaa même si ils ont plaisir à venir sur le site de Bouskoura et en profite pour féliciter la direction pour ces beaux locaux. Elle regrette que le site ne soit pas pleinement utilisé. Madame la Proviseure explique que le site est nouveau et que cela se fera petit à petit. Elle souligne que les élèves doivent s'approprier leur établissement, c'est de leur responsabilité de faire vivre leur établissement. Le foyer va être aménagé grâce à l'arrivée de nouveaux mobiliers. L'installation de rideaux dans les classes est prévue mais que cela ne peut avoir lieu pendant les cours.

M. Kamal représentant du personnel déclare que le chantier a pris du retard et que les choses auraient dû être prévues avant la rentrée des élèves. Il déplore qu'il y ait eu du retard sur le fonctionnement dans les classes. Madame Bellus, partant de ce constat, souhaite quant à elle apporter des solutions.

5. L'installation des commissions

Il a été distribué des tableaux aux parents, élèves et personnels pour siéger aux différentes commissions de l'établissement. Un parent s'interroge sur la création d'une commission permanente et son rôle. Madame Bellus explique que c'est une émanation de l'établissement qui examine toutes questions qui le concerne. La commission se prononce après un examen approfondi et les votes suite à cette problématique, remontent au Conseil d'Etablissement. La commission permanente n'examine que le secondaire. Elle ajoute par ailleurs que les parents ne sont pas représentés au conseil pédagogique.

M. Bennis observe qu'auparavant il n'y avait pas de commission permanente, Madame Bellus précise que la convocation de cette commission est facultative.

Pourquoi deux parents seulement sont présents à cette commission questionne un parent d'élève ? M.Loffroy répond que c'est ce qui figure au Vademecum de l'OSUI.(fiche 4)

Les représentants parents n'ont pas pu remettre leur liste. Madame Bellus s'étonne que les parents n'aient pas pu se consulter avant et espère avoir l'an prochain des listes négociées. Madame Bellus propose aux parents d'élèves de reporter la remise des listes à la fin de la semaine avec la signature des parents d'élèves élus au Conseil d'établissement.

Un parent d'élève demande si la commission restauration est nécessaire ? Madame Bellus déclare que ce n'est pas une commission officielle mais qu'elle est indispensable pour l'établissement. De plus trois parents seront mobilisés car il faut une commission par site.

Un parent d'élève se demande si les parents assistent au conseil école-collège suite à la réforme du collège et du nouveau cycle 3. Le conseil comprend le principal-adjoint ainsi que le directeur d'école, des membres désignés par le Principal en conseil pédagogique et des membres du conseil des maîtres de chacune des écoles. Ce conseil a pour objectif d'améliorer la continuité pédagogique et éducative entre l'école et le collège mais les parents n'y siègent pas.

6. Les projets pédagogiques

L'établissement est extrêmement actif par ses divers projets. Madame la Provisure procède à un petit rappel en direction des enseignants pour soumettre un projet. Les projets doivent être préparés en amont car cela engage le financement des familles. Elle déclare avoir accepté les projets tardifs car ils étaient bien préparés.

Un parent d'élève demande si les sorties en classe primaire ne devraient pas être votées au conseil d'école avant le conseil d'établissement. Il est rappelé que le vote en conseil d'établissement ne s'impose que lorsque qu'il y a un engagement financier et/ou des nuitées.

M. Bennis s'interroge sur la non-intégration du projet de l'association sportive dans le résumé distribué. Madame Bellus répond que c'est indépendant car c'est une association. M. Haubourg, représentant des personnels tient à remercier Madame Bellus d'avoir accepté le projet de Madame Raveleau tard dans l'année. Elle répond que tous les projets présentés étaient bien préparés tant sur le plan pédagogique que financier.

Un représentant élève du collège déclare qu'il n'y a aucun projet pour le collège cette année. M. Birhy réplique que projet ne veut pas nécessairement dire voyage ou sorties. Le projet « Maths en jean » regroupe beaucoup d'élèves du collège et dernièrement il ya eu le projet opération cartables à la vallée d'Ourika. Madame Bellus ajoute que le lycée Massignon n'est pas « une agence de voyage » il faut un projet pédagogique.

M. Tanji demande si le projet en Sicile aura lieu cette année ? M. Kamal répond par la négative, il était l'organisateur les années précédentes au collège mais il est désormais au lycée.

Un parent d'élève s'interroge sur les quatre nuitées du voyage « Terre d'Amanar » pour les CP. Quel est le projet et n'y a-t-il pas d'opposition de la part des parents ?

M. Le Morvan, directeur de Bouskoura 1 assure qu'il n'y a aucune opposition des parents, le voyage à Marrakech est adapté pour les enfants. De plus ce projet a lieu depuis plusieurs années. Madame Bellus confirme les propos de M. Le Morvan, c'est un projet collectif et partagé. Plus le projet éducatif est riche et communiqué aux familles, moins il y a de désaffection. Ce sont de vrais projets et pas seulement des voyages.

Une représentante élève du lycée confirme que cela a été une expérience enrichissante lorsqu'elle était en primaire.

M. Marchetti, représentant des personnels et professeur des écoles ajoute que le projet doit être validé par l'Inspection et la direction. Un parent d'élève demande quel est l'intérêt pédagogique d'un tel voyage ?

Madame Bellus répond que c'est l'apprentissage de l'autonomie du cycle 2, des compétences sont validées à cette occasion.

Un parent d'élève regrette que des projets soient tombés à l'eau dû au désistement de quelques parents et demande s'il ne faut pas mettre des critères pour faire adhérer les parents ?

M. Solé, directeur d'Anfa, pense qu'il vaut mieux motiver les élèves et les parents. Il existe une règle selon laquelle un voyage est annulé si plus de trois élèves ne s'y sont pas inscrits.

M. Solé explique que lorsque cela est d'ordre financier, l'établissement peut examiner la situation. Mais lorsque les motifs sont d'ordre religieux, médical ou familial, on ne peut obliger les familles.

Madame la Provisure pense qu'il faut encourager les collègues à informer les familles de manière anticipée et que les fédérations de parents d'élèves fassent de même.

Un parent fait remarquer que le tarif du projet surf à Oualidia est moins homogène que les autres projets. Il s'agit seulement d'une erreur de frappe. Le tarif s'élève à 2500 dhs par élève au lieu des 5000 inscrit sur le résumé.

Un autre parent d'élève s'étonne que le nombre exact ne figure pas dans le projet « Maths en jean ». Il concerne une soixantaine d'élèves mais seulement vingt-cinq partiront à Nantes, le budget est de 6420 dhs au lieu des 9720 inscrit dans le résumé.

Un parent s'interroge sur la différence de tarifs pour les élèves concernant le voyage à Londres. M Boubakry explique cette différence par le non paiement des frais d'avions de deux élèves car leurs parents sont employés par la RAM.

M Boulet émet la possibilité de négocier la gratuité des transports par la municipalité de Nantes.

M. Kamal demande s'il est possible d'avoir une réduction sur les frais de dossiers pour l'étranger ? Lors d'un précédent voyage en Italie cela avait été possible.

Madame Bellus répond que le Consulat accorde la gratuité pour les visas en France mais que le Royaume-Uni ne faisant pas partie des accords de Schengen cela est impossible.

M Kamal aimerait savoir pourquoi n'a-t-il pas obtenu de réponse concernant le concours géo-science international ? Sera-t-il accepté ? Madame Bellus répond que cela sera discuté plus tard.

Un délégué élève fait remarquer que certains élèves ne seront pas présents durant la semaine pour le projet Maths en jean, cela ne coïncide pas avec leur emploi du temps. M. Haudebourg répond que l'on ne peut pas obliger les collègues à participer à ce projet car il implique de leur part une ou deux heures supplémentaires sur leur temps personnel.

Madame La Provisure propose de voter pour la liste entière des projets. Vote à l'unanimité.

7. Les questions diverses

- Les parents

Concernant l'obtention du visa pour les bacheliers, l'établissement peut-il améliorer la procédure ? Le Consulat peut-il se déplacer directement au lycée pour retirer directement les dossiers des élèves ?

M. Loffroy explique que la procédure de demande de visa étudiant a changé, elle est désormais externalisée à la société TLS contact. Ce n'est pas simple car nous constatons une concentration des demandes au mois de juin-juillet et les familles souhaitent obtenir ce visa très vite. Mais les difficultés se sont aplanies par rapport aux années antérieures grâce au travail de TLS. Les familles ne sont plus obligées d'attendre des heures durant devant le Consulat. La société contrôle directement les dossiers et les dépose au Consulat. Une réunion préparatoire aura lieu au mois d'avril pour préparer cette procédure.

M. Boulet émet l'idée que l'établissement pourrait obtenir la venue de TLS au lycée pour le contrôle.

M. Loffroy assure que tous les élèves obtiennent leur visa, il n'y a jamais eu de problèmes auparavant.

Un parent d'élève souligne que c'est surtout un problème de logistique à régler pour la future installation de leurs enfants. M. Loffroy répond qu'il est impossible d'avoir un visa avant l'inscription dans une école et l'obtention du baccalauréat.

Un autre parent d'élèves demande s'il ne faudrait pas établir dans un premier temps un visa touristique puis un visa étudiant. De nouveau M. Loffroy rassure les parents en leur expliquant qu'ils n'ont pas d'inquiétude à avoir.

M. Dagescy déclare qu'il en parlera au Consul pour prévenir en amont ces questions de visa.

Un délégué élève du collège déclare que depuis la suppression du système Cerise, la plupart des professeurs ne maîtrisent pas Pronote. Comment va être mis en œuvre l'évaluation des compétences ?

M. Birhy conteste ces propos, tous les professeurs maîtrisent l'outil Pronote y compris les nouveaux enseignants formés dernièrement, qui doivent inscrire les évaluations. Il y a effectivement des compétences définies et d'autres à définir en équipe pédagogique. Les enseignants remettront les bulletins aux parents et ils expliqueront à cette occasion les EPI.

M. Bennis déclare qu'il y a trois changements au niveau des compétences et que les collègues doivent être formés sur ce logiciel.

De nouveau, M. Birhy s'inscrit en faux et réaffirme que tous les collègues ont été formés. De plus il existe une cellule de veille pour les aider.

Un parent d'élève s'interroge sur la notation du DNB avec le changement de compétences. M. Birhy répond qu'il n'y aura pas de notes mais il n'y a pas de grosse différence. Ce seront des compétences acquises ou pas. M. Loffroy ajoute qu'il n'existe pas de différence majeure entre Cerise et Pronote, les deux outils sont à peu près équivalents. Un parent demande s'il existe une continuité malgré le changement d'outil ? M. Birhy répond par l'affirmative.

Madame Bellus rappelle une fois de plus que les questions diverses doivent être déposées 48H à l'avance.

La deuxième question des parents porte sur le remplacement des enseignants absents. Que compte faire l'établissement face à ce défi de taille ? (cf. questions diverses)

Madame la Provisoire demande à M. Loffroy quel est le taux d'absence dans le secondaire ? Il est de 3% soit une heure par semaine et par classe. C'est beaucoup estime Madame Bellus mais pas du tout critique. Elle conteste certains propos des parents d'élèves tels que « nature critique d'un problème posé ». Elle affirme que l'établissement a le devoir de répondre aux attentes légitimes des parents certes mais que ce n'est pas critique. Elle informe les parents que les enseignants ont toujours été volontaires pour remplacer leurs collègues et les remercie par ailleurs. L'important c'est que l'élève en fin d'année soit évalué, qu'il ait eu son programme et nous sommes dans une appropriation optimale du programme.

Madame Bellus reconnaît qu'il faut constituer un vivier mais il est en train d'être construit. Elle assure que l'établissement essaye d'améliorer les dispositifs. Il manquait un enseignant en Histoire-géographie au collège, le nouvel enseignant originaire de Paris, a pris ses fonctions la veille.

Un parent d'élèves rappelle une situation antérieure où un enseignant était absent pendant deux mois d'où l'idée de constituer un vivier d'enseignants titulaires retraités.

Madame Natter directrice d'école informe les parents qu'il existe déjà un vivier pour le premier degré mais qu'il est plus difficile à constituer pour le secondaire. M. Dagescy ajoute que ce vivier est vide au Maroc. Madame Bellus assure qu'elle n'est pas inquiète, l'établissement trouve toujours des solutions.

M Tangi remercie l'établissement pour ses efforts mais veut alerter l'établissement pour ne pas vivre les situations antérieures. Il assure que les parents d'élèves veulent réfléchir avec l'établissement pour trouver des solutions.

M. Loffroy confirme que chaque fois qu'un professeur était absent, il a toujours été remplacé même si parfois les cours ont été décalés.

M. Boulet affirme que le vivier n'existe plus au Maroc et qu'il est impossible de former des enseignants en deux jours sauf les retraités. Madame Bellus objecte qu'il s'agit là d'absences de courtes durées et qu'il existe des solutions locales.

Un parent d'élève s'interroge sur la non constitution de ce vivier ? La solution ne serait-elle pas d'engager des auto-entrepreneurs ? Surtout lorsqu'il y a des cas de force majeure.

Madame Bellus estime que les situations décrites ne correspondent pas à la réalité, elle rappelle de nouveau que ce n'est pas une situation critique, 3% d'absentéisme en excluant les cas de décès et de maternité. Elle répète qu'un vivier va être constitué, formé de manière continue car elle vise la

compétence devant les élèves. Elle répond à la question sur l'auto-entrepreneuriat, il ne saurait en être question car elle vise des professeurs compétents. M Tangi adhère aux propos de Madame la Provisseure et explique qu'ils visaient les retraités en auto-entrepreneuriat pour des raisons fiscales.

M Kamal confirme que les professeurs se sont toujours portés volontaires pour des remplacements et ajoute qu'ils organisent des devoirs surveillés en dehors des horaires pour ne pas manquer d'heures de cours.

La troisième question porte sur le pourcentage de professeurs titulaires détachés et locaux.

Madame Bailly rappelle que parmi les locaux il y a de nombreux titulaires. Madame la Provisseure déclare qu'il faut cesser de penser que le statut fait la compétence, il donne un niveau d'acquisition estampillé par un concours de l'éducation nationale mais les recrutés locaux sont tout aussi compétents.

	Détachés	Contrat locaux
Primaire	29	43
	40.3%	59.7%
Secondaire	39	82
	32.2%	67.8%
Total	68	125
	35.2%	64.8%

Tous les personnels ont accès au même plan de formation et les locaux bénéficient d'une formation supplémentaire. Il existe deux séquences :

D'une part une Université d'été pour favoriser l'entrée en fonction des locaux, d'autre part un travail de formation augmenté par la présence de référents accompagnés par des inspecteurs d'Académies françaises.

Madame Bellus informe le conseil que deux inspecteurs en mathématiques et anglais seront présents cette semaine pour participer au conseil pédagogique de l'OSUI et feront une visite conseil auprès de deux locaux.

M. Bennis saisit l'occasion pour demander ce qu'il en est concernant l'inspection des personnels détachés. Une remontée de cette question sera faite. Il existe déjà un premier degré extrêmement fourni en enseignants et directeurs formateurs, un Inspecteur de l'éducation nationale en résidence permanente à l'OSUI, un Conseiller pédagogique au poste diplomatique et au SCAC. Un début d'ingénierie se met en place pour le secondaire. Un délégué élève déclare que les meilleurs enseignants sont à Massignon mais que le système français n'approfondit pas assez la personnalité des élèves. Madame la Provisseure adhère en partie aux propos de l'élève, il est vrai que le système français est assez directif mais il est plus efficace que d'autres. La vie scolaire est unique dans notre système, le projet vie scolaire fait en sorte que l'élève donne le meilleur de lui-même.

M Birhy atténue les propos de l'élève, notre système prend en compte les élèves à besoin particulier, il adapte les cours et les évaluations de ces élèves.

- Les personnels d'éducation

La première question porte sur les équipements et les prévisions des travaux. Quelle solution pour résoudre l'acoustique dans les salles ?

Des rideaux ont été installés dans les salles pour réduire l'acoustique. M. Bennis propose une piste, pourquoi ne pas installer des plaques au plafond comme cela avait été fait à Ain Sebba ? Madame la Proviseure veut réfléchir à des solutions pérennes.

Point d'avancement sur le réseau Wifi. Madame Bellus se dit étonnée par ce point suite à la délocalisation de l'antenne-relais. M Haudebourg affirme que le lycée reçoit déjà le wifi. M Boubakry explique effectivement que des tests sont déployés sur tout l'établissement et que l'Agence comptable bénéficie du wifi. Madame Bellus propose aux représentants de faire un sondage auprès des collègues. M Boulet affirme qu'une antenne-relais n'a rien à voir avec les ondes wifi. Madame Bellus rétorque que les ondes sont impactantes, elle s'appuie sur un rapport d'un ingénieur informatique décrivant le danger potentiel des ondes équivalent à une antenne-relais. Elle ajoute qu'elle représente la MLF et la communauté scolaire a réclamé à ce qu'il n'y ait plus d'ondes. Si tous les enseignants suite au sondage veulent le wifi alors il sera réinstallé.

L'équipement des salles en pack « PC-vidéoprojecteurs-son ». Les salles de langues et TP seront équipées dans deux semaines en priorité. Cela a pris plus de temps car le branchement n'était pas compatible.

Quelles sont les prévisions de travaux d'aménagement ? Les ombrages sont en cours d'installation aux écoles Bouskoura 1 et 2. Des devis ont été faits et les travaux sont suivis par l'architecte. Les travaux seront achevés ce week-end. Les ombrages n'ont pas été retenus pour le collège car les soudages ne s'y prêtent pas. M. Bennis demande si des tables seront installées à l'extérieur de la salle des professeurs. Ce n'est pas la priorité car il faut terminer les installations sportives, les ombrages.

Qu'en est-il du réseau électrique ? C'est en cours.

M. Boubakry poursuit sur les travaux d'aménagement. Des bancs ont été installés au collège et au lycée. Des rideaux ignifugés de qualité ont été commandés de France et d'Italie en quantité industrielle. L'établissement est vigilant sur les coûts mais ne commande pas au moindre coût. La procédure d'achat est contraignante.

Qu'en est-il des machines à boisson demande une élève ? M. Birhy indique qu'ils sont allés voir les prestataires et que cela est en route.

Seront-elles payantes demande un représentant parent d'élèves ? Elles seront payantes les deux premières semaines, par la suite les élèves utiliseront leur carte de cantine.

Le DOS prévoit la création d'un poste à temps complet en matière d'orientation, la décision a-t-elle été prise ? Cela pourra être examiné par le siège de manière approfondie. Madame Bellus ajoute que Mme Hanoteau intervient fréquemment au lycée.

Sur les dispositifs de sécurité au lycée. Y aura-t-il un poste d'infirmerie au lycée ? Il n'est pas prévu d'en créer un.

Concernant le plan d'évacuation de l'établissement, un travail a été engagé avec une entreprise, il sera affiché dans les salles de classe.

Le dispositif de sécurité. L'établissement est en train de recruter un maître-nageur pour la piscine. Un PPMS existe à Mers Sultan et Anfa. Il sera prochainement rédigé pour Bouskoura. Un premier exercice d'évacuation sera prévu avant les vacances de Noël.

M. Boubakry aimerait alerter la communauté éducative sur le système de détection d'incendie. Il a été à trois reprises, actionné par les élèves. Les agents sont allés plusieurs fois vérifier si un feu a été déclaré ou pas. Suite à cette vérification si aucun feu ne s'est déclaré, l'agent désactive le système via la centrale. Il indique qu'à la longue on ne saura plus s'il existe une réelle menace ou s'il s'agit d'un jeu. Il faut rester vigilant.

Madame Bellus rappelle de nouveau que le plan est en train d'être rédigé et sera affiché derrière toutes les portes de salle de cours. M. Bennis fait remarquer qu'un communiqué avait déjà été fait en

juin à ce sujet. Madame Bellus répond que Bouskoura est un grand site et qu'il faut du temps pour préparer un plan d'évacuation. L'exercice est en préparation.

Sur la formation continue, l'Inspection et les référents de l'OSUI. M. Bennis regrette qu'en matière de formation, sur trois vœux exprimés par les enseignants un seul vœu ait été retenu. M. Loffroy chiffre à une journée de formation par enseignant ce qui équivaut à 370 demi-journées de formation par an. La proposition de formation a été réduite cette année, le Réseau et l'interne ont pris le relais. Sept formations ont été annulées cette année, nous sommes tributaires du plan régional de formation. M. Kamal demande s'il est possible de remplacer à une formation un collègue en voyage scolaire ? La demande sera étudiée au cas par cas.

Quelles sont les priorités pour les formations internes pour l'année scolaire en cours ? Les référents seront-ils sollicités ?

Les référents seront sollicités et cela commence dès ce vendredi.

Inspections des personnels détachés. Tous les ans, des demandes sont formulées mais il est de plus en plus compliqué de solliciter des inspecteurs de l'éducation nationale. Ils ont été mobilisés pour la réforme du collège l'an dernier. Grâce à la réactivation du partenariat mis en place par la MLF, une programmation sera mise en œuvre.

Madame la Provisseure a demandé la dernière date d'inspection des collègues avec une priorité aux collègues de lettres.

Les référents OSUI. Ils sont au nombre de six : en arabe, en français, histoire-géographie, SVT, anglais, mathématiques. Il manque à ce jour un référent en SES, en technologie et EPS. Madame Bellus transmettra les noms aux collègues qui en feront la demande.

La séance est levée à 20h45.

Madame Bellus
Provisseure

Madame Vanazzi
Secrétaire de séance